



QUALIFELEC



PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 124167

Valable du 13/06/2024 au 12/06/2025

GREEN ENERGY SOLUTIONS
40 RUE DE BRUXELLES

69100 VILLEURBANNE

RAISON SOCIALE : GREEN ENERGY SOLUTIONS

SIRET : 91416308400017
Forme Juridique : SAS
Responsable légal : DINAR ABDELKRIM
N° Dossier : 51-RL-58990-69
N° Client : 58990

Tel : 0784459468
E-mail : contact@greenenergysolutions.fr
Assurance Responsabilité Civile : QBE
Assurance Décennale : QBE

Qualification selon référentiel : Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques - IRVE

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
PIRVE1 : Probatoire IRVE – indice 1 (station de recharge - puissance maximale appelable inférieure ou égale à 36 kVA)	-	13/06/2024	12/06/2026
PIRVE2 : Probatoire IRVE – Indice 2 (station de recharge - puissance maximale appelable supérieure à 36 kVA)	-	13/06/2024	12/06/2026
PIRVE3 : Probatoire IRVE – Indice 3 (station de recharge en DC)	-	13/06/2024	12/06/2026

Formation

P1 - BOOTCAMP FORMATION
P2 - BOOTCAMP FORMATION
P3 - BOOTCAMP FORMATION

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.



Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Edité le 14 juin 2024

Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

Certificat réédité
le 30/06/2024.

Annule et remplace
le précédent.

Visitez notre site : www.qualifelec.fr

Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
109 rue Lemercier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z

EN/0103-G